

TRIANGLE

PROGRAMME DE GROUPE DE RESPONSABILISATION POUR AUTEURS D'INFRACTIONS À CARACTÈRE SEXUEL

Le département Triangle de l'UPPL organise des groupes de responsabilisation pour les auteurs d'infractions à caractère sexuel (AICS) dans le cadre des mesures judiciaires alternatives : médiation pénale, probation et alternative à la détention préventive.

A travers sa méthodologie, Triangle amène ses participants à replacer leurs actes délictueux dans leur histoire de vie afin de prévenir au mieux la récidive.

Les AICS peuvent être adressés à Triangle via un assistant de justice, un magistrat, un avocat, le CAB ou de manière spontanée.

MODALITÉS:

- 75h de formation réparties en séances hebdomadaires de 3h (durée totale de 6 mois)
- Groupes de 5 à 7 participants, dispensés en Wallonie et à Bruxelles.

CONDITIONS:

- Une reconnaissance minimale des faits.
- Le respect des termes du contrat.

Aucune participation financière n'est demandée.

Pour de plus amples informations, consultez le site internet www.uppl.be ou prenez contact avec Véronique Sermon, Coordinatrice Triangle.

CONTACT : Unité de Psychopathologie Légale (asbl) - Equipe Triangle Rue de la Dodane 18, 5000 Namur
Tel : +32(0)81 226 638 GSM: +32(0)472 317 111 Fax: +32(0)81 260 059 Email: formationtriangle@uppl.be Site : www.uppl.be

DIRECTEUR:
Julien Lagneaux
COORDINATRICE:
Véronique Sermon +32(0)472 317 111

FORMATEURS:

Sandra Bastaens	+32(0)475 720 495
Virginie Davidts	+32(0)473 918 136
Pascale Gérard	+32(0)473 589 523
Bertrand Jacques	+32(0)473 836 943
Gwenaëlle Klinkhomer	+32(0)473 836 940
Marie-Charlotte Quairiat	+32(0)474 745 885
Sarah Tannier	+32(0)473 924 395